

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE À LA SALLE BELOEIL DU STADE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal SAMEDI LE 15 juin 2019 à 13 heures

SONT PRÉSENTS:

Clubs:

A.N.P.B. : Pierre Lavigne, Martin Noël, André Larivière Club Les travailleurs du Plateau RLSQ : Gisèle Bouchard

Club numiphile Hydro-Québec : André Dumas

Club Phila-Laval: Murielle DeLottinville, Lynda Purkhardt

Club philatélique de la Vallée du Richelieu : Claude Melançon, Louis-Philippe Caron, Jean B. Veilleux

Club philatélique du Lakeshore : Mario Chevrette, François Brisse

Club philatélique et numismatique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Club philatélique Le Castor : Maureen Duplain, Martin Lavallée

Club philatélique les Timbrés de Boisbriand : Jo-Anna Nadon Villeneuve, Linda Nadon

Club Timbres et Monnaies de Sorel : Claude Antaya

École Mère Marie-Rose

Hubertimbre: Suzanne Brazeau, Laura Cazeault

Les Mardis Mordus: Raymond Darlington, Hélène Join, Tatoul Baronian

Les petits Timbrés de Lévis : Pauline St-Gelais

Phila-Sherbrooke: Michel Pageau

Société philatélique de la Rive-Sud : Martin Filion, Serge Parent

Société philatélique de Québec : Patrice Ménard, Yves Racine, René-Paul St-Laurent Union des philatélistes de Montréal : Guy Olivier, Jean Poitras, Pierre L'Archevêque

Membres individuels:

Robert Harel, Madeleine Massicotte, Johane Perreault

Membres du C.A.:

Madeleine Carrière (École Mère-Marie-Rose), Michel L. Fréchette (Club philatélique et numismatique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine), Lise Gosselin, Yvan Latulippe, Alain Pigeon, Stanley Trudel

Observateur:

Elia Anoia, représentante de Postes Canada

1- Ouverture de l'assemblée :

Alain Pigeon, au nom du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 13 heures 15.

Avant de passer au point suivant, nous procédons à la remise de prix et hommages à des bénévoles :

- Nous accueillons Ariane Clément et Mia Leblanc, club Phila-Laval, école Le Baluchon, deux des gagnantes du concours «Dessine ton timbre». M. François Brisse remet à chacune d'elles un encadrement de la feuille de timbres émise par Postes Canada ainsi qu'un pli premier jour. Les deux autres gagnants étaient absents. Le prix de Mégan Bigras a été confié à une représentante du club philatélique les Timbrés de Boisbriand et celui de Colin Gendron à Alain Pigeon. Félicitations à tous les gagnants et un gros merci à M. Brisse pour son implication auprès des jeunes philatélistes.
- M. Yvan Latulippe nous fait la lecture du texte présenté lors de la remise d'une médaille honorifique à M. Benoît Carrier, bénévole et juge pour la FQP depuis de nombreuses années. M. Carrier était absent aujourd'hui. Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué auprès des philatélistes. Étant donné l'impossibilité pour M. Carrier d'être présent à l'AGA, la médaille lui a été présentée lors de la tenue du Conseil d'administration du 14 juin 2019 en présence des administrateurs du C.A.
- Le prix Marguerite Fortin est remis à M^{me} Maureen Duplain. Au nom de la FQP, Lise Gosselin fait la lecture de l'hommage qu'elle a coproduit avec Yves Racine et lui remet un cadeau souvenir. Le trophée étant assez volumineux, nous le gardons à nos bureaux mais une plaque gravée au nom de Maureen y sera apposée. Maureen est chaudement applaudie et nous adresse des remerciements.
- Alain Pigeon souhaite la bienvenue à M^{me} Elia Anoia, représentante de Postes Canada, qui assiste à l'assemblée à titre d'observateur. Elle nous a remis un document philatélique que nous attribuons par tirage parmi les personnes présentes ainsi que des invitations pour le lancement d'un timbre prévu le 27 juin à Longueuil.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Yvan Latulippe propose Alain Pigeon comme président d'assemblée, tous l'appuient. Alain accepte et est élu président d'assemblée.

3. Vérification du quorum :

Le quorum est composé des membres présents. 41 personnes sont présentes dont 32 délégués de club, 3 membres individuels et 6 membres du C.A. (dont 2 sont délégués d'un club).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Le président d'assemblée, Alain Pigeon, fait la lecture de l'ordre du jour. Une correction est demandée au point 6. Il faut remplacer Lecture et dépôt du rapport d'activités 2018-2019 par Lecture et dépôt du rapport annuel 2018-2019. Pauline St-Gelais propose l'adoption de l'ordre du jour corrigé, André Larivière appuie. **Adopté.**

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2018 :

Alain Pigeon demande s'il doit faire la lecture du procès-verbal. Pierre Lavigne propose d'allouer 5 minutes à l'assemblée pour en faire la lecture, tous l'appuient. Une correction est demandée : En page 3, il faut remplacer Michel L. Frenette par Michel L. Fréchette. Guy Olivier propose l'adoption du procès-verbal du 16 juin 2018 corrigé, André Dumas appuie. **Adopté**.

Des questions sont posées concernant les postes vacants au sein du C.A. les assurances les

Des questions sont posées concernant les postes vacants au sein du C.A., les assurances, les clubs non incorporés.

6. Lecture et dépôt du rapport annuel 2018-2019 :

Michel L. Fréchette informe l'assemblée que le C.A., dans un esprit d'unité, présente aujourd'hui le «Mot du conseil d'administration« et non pas le «Mot du président» comme par les années passées. Les membres du C.A. en font la lecture à tour de rôle. Pour le reste du rapport annuel, les participants en prennent connaissance. Voici quelques questions et commentaires :

Assurances: certains clubs disent qu'ils sont assurés ailleurs ou par leur ville et qu'ils ont des doublons d'assurances. La réponse est que chacun est responsable de connaître le contenu de son assurance. D'autres demandent s'il y aurait pas lieu d'avoir une meilleure assurance avec La Royale ou ailleurs. La réponse est que la FQP a déjà fait des démarches en ce sens mais c'était incomplet et le contrat était rédigé en anglais seulement.

Collectionneurs Vs marchands: Pas toujours facile de faire la distinction entre le collectionneur et le marchand. Pour le bénéfice des clubs, est-il injuste de favoriser un marchand en particulier? La réponse est que la FQP travaille actuellement sur une politique plus structurée qui a été déposée au C.A. avant la tenue de l'AGA. Le projet sera étudié dans les prochains mois. Cette politique vise à préciser les relations commerciales qui interviennent entre la FQP, ses clubsmembres et les commerçants fournisseurs de produits associés à la pratique de la philatélie. Guy Olivier remercie le C.A. de faire des démarches en ce sens.

Après ces échanges, le rapport annuel 2018-2019 est déposé.

7. Présentation du plan d'action :

Le plan d'action donne un ordre de grandeur de ce qui sera fait d'ici 2021. Michel L. Fréchette mentionne que nous avons plusieurs projets comme : améliorer les communications, construire un nouveau site web, produire un bulletin plus dynamique, mettre à jour les dépliants FQP, être plus actifs sur les réseaux sociaux, s'allier à de nouveaux partenaires, etc. Des commentaires sont formulés et Michel précise qu'il s'agit d'une projection et que les chiffres vont changer. Tout est ajustable, il s'agit de déterminer les priorités. La FQP souhaite avoir une acceptation de principe de la part de l'assemblée avant de déposer le plan d'action au bailleur de fonds. Des corrections sont demandées en page 1 : remplacer le mot «idoine» par «adéquat» et le mot «structuration» par «engagement». Michel L. Fréchette fait la lecture d'une résolution qui se lit comme suit :

Attendu que le plan d'actions triennal dans son libellé est un document dynamique qui pourra être ajusté par le C.A. en fonction des impératifs financiers, des événements extérieurs et des priorités, son adoption présente signifie qu'il peut être ajusté en fonction des intérêts de la Fédération et de ses clubs-membres;

Considérant que le plan d'action triennal a été adopté en conseil d'administration du 20 avril 2019;

Considérant qu'il constitue un document permettant d'orienter les décisions et les actions de la Fédération:

Attendu que le document a été déposé à l'ensemble des clubs-membres par voie électronique et qu'avis a été donné à l'effet qu'il serait sujet à approbation par la présente assemblée générale; **Il est proposé** par André Dumas, secondé par Jean Poitras que le plan d'action triennal corrigé soit adopté. **Adopté.**

Une motion de félicitations est adressée au C.A. par Mario Chevrette.

8. Lecture et dépôt des états financiers 2018-2019 :

Alain Pigeon présente les états financiers 2018-2019 préparés par la firme Hénaire Danis Brunet, société de comptables professionnels agréés. Il détaille et définit plusieurs éléments du rapport et mentionne que les résultats concordent avec ceux du grand livre. Il souligne que notre comptable a pris sa retraite et qu'il a été remplacé par Caroline Filion. Les états financiers sont déposés.

9. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2019-2020 :

Il est proposé par André Dumas et appuyé par André Larivière de reconduire le mandat de la firme Hénaire Danis Brunet à titre de vérificateur pour l'exercice 2019-2020. **Adopté**.

10. Acceptation des faits et gestes 2018-2019 :

Il est proposé par Guy Olivier, appuyé par Martin Lavallée, que l'assemblée accepte les faits et gestes des membres du conseil d'administration pour l'année 2018-2019. Adopté à l'unanimité.

11. Élection des administrateurs :

Il y a trois postes à pourvoir et la FQP a reçu trois mises en candidature. Les candidatures sont les suivantes :

Madeleine Carrière, proposée par Lise Gosselin, appuyée par Yvan Latulippe;

Yvan Latulippe, proposée par Michelle Houle, appuyée Pierre Maggiar;

Johane Perreault, proposée par Yvan Latulippe, appuyée par Gisèle Bouchard.

Ces trois personnes sont déclarées élues par acclamation pour un mandat de 2 ans.

12. Résultats du questionnaire :

Tous les clubs ont reçu le questionnaire en même temps que le renouvellement de leur adhésion pour l'année 2019. Vingt-deux (22) clubs sur cinquante (50) ont répondu. Michel L. Fréchette a fait le dépouillement des questionnaires. Les résultats ont été analysés et Michel en a fait un rapport synthèse qui a été distribué à chacun des délégués. L'expérience est concluante et pourrait être renouvelée. C''est un outil dont nous pouvons nous inspirer. Un tirage a lieu parmi les répondants et trois (3) clubs se sont mérité un cadeau :

Club philatélique Le Castor, le 1er prix, soit un chèque de 250 \$;

Club philatélique de la Vallée du Richelieu, le 2^e prix, soit un chèque de 150 \$;

Club scolaire école Mère Marie-Rose, 3^e prix, soit un chèque de 100 \$.

13. Filex:

Madeleine Carrière mentionne que Jacques Poitras avait fait des approches auprès de 2 clubs mais que ceux-ci ont décliné l'offre soit par manque ou épuisement des bénévoles. Un tel événement se prépare au moins un an d'avance et pour l'instant nous n'avons pas de candidat. Martin Lavallée lance l'idée que nous pourrions approcher des marchands qui eux, seraient peut-être intéressés. La FQP continuera ses recherches et réitèrera ses messages dans le bulletin et sur le site Web.

14. Rencontre des présidents :

Nous sondons les gens dans la salle à savoir si la rencontre des présidents pourrait être fixée en septembre 2019 mais il semble que c'est trop tôt après la reprise des activités philatéliques. Pierre Lavigne suggère de la tenir en octobre étant donné qu'octobre est le mois de la philatélie. Sa suggestion est retenue mais avant de fixer une date nous allons contacter, M^{me} Elia Anoia, de Postes Canada pour voir sa disponibilité. La date est donc à déterminer en fonction des discussions avec M^{me} Anoia.

15. Période de questions :

Il n'y a aucune question mais nous notons les interventions et commentaires suivants :.

 Louis-Philippe Caron, club philatélique de la Vallée du Richelieu, mentionne que la ville de Beloeil vient de passer une résolution qui stipule que pour profiter des subventions, 20 % des membres d'un club ou organisme doivent être résidents de la ville. Il semble que les gens de St-Hyacinthe aient le même problème. Michel répond que comme Fédération, nous pouvons appuyer leurs démarches auprès de la ville mais que le clubmembre doit suivre les procédures et avoir un plan de communications. Au besoin, le club peut faire signer une pétition, se regrouper avec d'autres clubs qui ont les mêmes problèmes.

- · Madeleine Carrière félicite Jo-Anna Nadon Villeneuve pour sa nomination au comité consultatif de Postes Canada.
- Michel Pageau, Phila-Sherbrooke, déplore ne pas avoir eu de descriptif lors du dernier encan crié. Alain Pigeon mentionne qu'il le fait lors des encans de succession mais que c'est impossible pour les encans à la criée étant donné que les lots sont déposés le matin même de l'encan.
- Yves Racine, Société philatélique de Québec, mentionne que le club vient de fêter son 90° anniversaire. Il souligne le travail remarquable de François Brisse qui a réalisé le cachet d'oblitération du pli premier jour marquant la célébration de l'événement tenu à Québec le 5 juin dernier. M. Racine nous remet un de ces plis premier jour que nous attribuons par tirage parmi les personnes présentes.
- · Maureen Duplain adresse une motion de félicitations aux membres du conseil d'administration et à Josée St-Denis pour tout le travail effectué.

16. Levée de l'assemblée :

À 16 heures 30, Yvan Latulippe propose la levée de l'assemblée, il est appuyé par Stanley Trudel. La date de la prochaine assemblée est à déterminer.